

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 7 octobre 2022



Nombre de membres

en exercice : **38**

présents : **29**

pouvoirs : **3**

votants : **32**

Délibération n°20221007-058 **Décisions prises en vertu de la délégation donnée au Président**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-059 **Désignation partielle des membres du conseil d'exploitation de l'Office de tourisme**

Candidat au siège vacant du collège des élus : Bruno BIÉ

Candidat pour représenter les villages vacances et campings : Christophe ALDROVANDI

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-060 **Désignation d'un nouveau représentant au syndicat de l'EPTB Versant de l'Ardèche**

Candidate : Audrey MALAVAL

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-061 **Proposition d'un représentant à la commission locale de l'eau du SAGE du bassin versant de l'Ardèche**

Candidate : Audrey MALAVAL

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-062 **Désignation d'un nouveau membre titulaire de la commission d'appel d'offres**

Candidate : Claudie MICHEL

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-063 **Désignation d'un nouveau membre titulaire de la commission de délégation de service public**

Candidate (titulaire) : Claudie MICHEL (suppléante jusqu'à présent)

Candidat (suppléant) : Patrick BOULET

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-064 **Désignation d'un Élu référent correspondant au Parc National des Cévennes**

Candidat : Claudie MICHEL

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-065 Participation aux projets de coopération LEADER « Raiponce » et « Trions nos énergies »

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-066 Engagement de l'association Terres de Vie en Lozère dans le processus de réponse à l'appel à candidature LEADER 2023-2027

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-067 Validation des montants à verser des subventions CEL 2021-2022

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-068 Renouvellement de la Convention Territoriale Globale

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-069 Acquisition du bâtiment de l'ancienne trésorerie au Bleynard - ALSH

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-070 Décision modificative du budget principal relative au projet de sécurisation de la pisciculture de Villefort

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-071 Décision modificative des budgets annexes atelier châtaigne et PMR

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-072 Modification des tarifs des partenariats de l'Office de tourisme

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-073 Participation de l'Office de tourisme au PACT Cévennes

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-074 Adhésion au service de signalement des actes de violence, de discrimination et harcèlement du centre de gestion de la Lozère

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-075 Création d'un emploi vacataire pour les déchetteries

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-076 Modification de la durée hebdomadaire de deux emplois

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-077 Lieu de la prochaine séance du conseil communautaire

Proposition : Pontails-et-Brésis

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20221007-078 Convention-fille pour la mise en place de Geotrek sur le territoire de la communauté de communes Mont-Lozère

Délibération : Adoptée à l'unanimité

L'ensemble des délibérations ont été examinées en séance du conseil de communauté du 7 octobre 2022.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil communautaire, doit être affichée au siège et publiée sur le site internet de la communauté de communes dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil communautaire.